Décision 24-DCC-259 du 27 novembre 2024

relative à la création d'une société de groupe d'assurance mutuelle (« SGAM ») par la Mutuelle Centrale de Réassurance et Capma & Capmi

Posted on: 27 novembre 2024 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Création d'entreprise commune
Partie notifiante	Mutuelle Centrale de Réassurance et société Capma & Capmi
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	SGAM

Lire

Le texte intégral
222.58 Ko